ABONNEMENT

Saumur:

Un an 30 fr. Sfr. mois 16 Trois mois 8

A SAUMUR.

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, get chez tous les libraires. POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIORS

BESERVES SONT FAITES

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyes dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 DÉCEMBRE

LA SOLUTION NÉCESSAIRE

La brochure que vient de faire paratire, sous ce titre, la Librairie nationale, est un exposé si complet de la situation et jette en même temps sur l'avenir une lumière si vive el si sure, que nous croyons devoir en reproduire ici un extrait.

Je suis un ancien bonapartiste. J'ai servi loyalement l'Empire. J'ai pleure le Prince impérial. Je serais, par esprit de discipline, demeuré fidèle au chef de la aynastie, le prince Napoléon, si, dépouillant le vieil homme, après la mort de son cousin, il s'était mis à la tête de la démocratie conservatrice; mais je me suis séparé de lui, avec l'immense majorité de son parti, le jour où il a répudié, par une lettre publique, tous les principes de conservation sociale et de liberté religieuse. Ce jour-là, je n'evais plus qu'à consulter ma conscience et, comme lous, j'avais le droit de choisir mon dra-

Je me suis rallie au Comte de Paris / Je voudrais dire, principalement aux habitants des campagnes au milieu desquelles je vis, pourquoi se monarchie me peraît le gouvernement nécessaire.

Il y a encore, dans le pays, bien des préjugés et des préventions contre la Royauté. En dépit de toutes les réfutations, on s'imagine qu'elle serait, plus ou moins, la restauration de l'encien régime, le gouverne-ment des nobles et des prêtres. Rien n'est

plus faux. Digne fils du duc d'Orléans, le prince peut-être le plus libéral et le plus populaire de notre siècle, le Comte de Paris, il l'a dit loi-mêma, serait le Roi de tous et le premier serviteur de la Nation.

Sa monarchie serait moderne dans ses institutions. Les prêtres, sous son règne, ne seraient que les ministres honorés de la religion. Les nobles seraient de simples citoyens sans privilèges et sans autres droits

que ceux de tous les Français. Mes amis et woi, modestes bourgeois qui peinerions sur la glèbe sans la Révolution de 1789, nous sommes accueillis et traités par le Comte de Paris comme les fils des grands seigneurs.

Rassurez-vous, travailleurs des villes et des campagnes. Ne vous laissez pas aller à de vaines frayeurs. Avec le Comte de Paris, vous ne verrez pas se relever le château féodal, qui hante encore vos imaginations, insultant à votre indépendance et à votre dignité. Ce n'est pas le presbytère qui gouvernera votre commune. Le suffrage universel sera maintenu, et, par le Roi, plus encore qu'avec une république ou un empereur, vous demeurerez maîtres de vos destinees.

....La monarchie du Comte de Paris seule peut réunir tous les partis sur le large terrain de la volonté nationale librement exprimée. Elle seule peut concilier les droits du pouvoir avec les exigences de la liberté. Elle seule peut ne pas faire la guerre. Elle seule peut donner aux problèmes sociaux une solution qui satisfasse les classes laborieuses sans violer les droits de personne et sans compromettre l'ordre public.

Et d'abord, elle seule peut réunir tous les partis sur le large terrain de la volonte nationale librement exprimée.

Le passé et le présent, la tradition et le droit moderne, le Comte de Paris réunira tout en sa personne. Il n'y a pas un autre prince qui pourrait représenter ainsi les deux principes dont la lutte est depuis un siècle la source de toutes les convulsions politiques. Il n'en est pas un autour duquel pourraient se grouper aussi dignement tous ceux qui mettent le salut de la patrie audessus de leurs regrets et de leurs préfé-

La monarchie du Comte de Paris peut seule concilier les droits du pouvoir avec les exigences con in ituerile.

... Comme l'Empire, il saurait rassurer les bons et faire trembler les méchants. Comme l'Empire, il replacerait sur sa base la pyramide sociale. Mais il ne sacrisserait aucune de nos libertés essentielles. Il nous rendrait celles que la République nous s ravies. Il nous donnerait toutes celles auxquelles la France peut prétendre, à la veille du Centenaire de 1789. Aucun régime ne serait en mesure de maintenir comme lui un équilibre stable entre les droits du peuple et ceux du pouvoir.

La monarchie du Comte de Paris seule pourrait ne pas faire la guerre.

L'Empire et la République sont, à des degrés divers, responsables des événements de 1870 et de leurs fatales conséquences. Cette responsabilité, qui pèse sur l'un et sur l'autre, compromet ces deux régimes aux yeux de l'Europe et, tôt ou tard, devrait les entraîner dans de nouvelles aventures, si le premier était restauré, et le second maintenu. Rien de pareil ne serait à craindre avec la Monarchie du Comte de Paris. L'opinion ne pourrait pas lui reprocher la perte de nos deux provinces, ces chères provinces que les ancêires du Prince ont jadis données à la France. On n'aurait pas à redouter de le voir céder, sous le coup d'attaques incessantes et par un besoin impérieux de conservation personnelle, à de téméraires et persides excitations. Elle attendrait dans un calme recueillement le jour et l'heure de la justice de Dieu, où la force ne primerait plus le droit. Elle reconstituerait sans relâche toutes nos ressources nationales. Elle retrouvernit en Europe toutes les vieilles amitiés, toutes les antiques alliances de la France monarchique. Elle ne serait pas comme la République isolée dans le monde qui ne sait jamais la veille, suivant l'aveu même de son ministre des effaires étrangères, à quelle faction elle appartiendra le lendemain.

Le temps des menaces, des humiliations. des outrages sera passé pour la France. Nous aurons la paix avec la dignité, la paix avec l'espérance l

La monarchie du Comte de Paris peut seule enfin donner aux problèmes sociaux une solution qui satisfasse les classes laborieuses sans violer les droits de personne et sans compromettre l'ordre public.

Les charlatans politiques promettent la suppression de la question sociale. Arrivés au pouvoir, comme les républicais de nos jours, ils ne savent soulager aucune des souffrances des déshérités et des sacritiés de la société. Après avoir annoncé bruyamment, sans se préoccuper des conditions inéluctables de la vie humaine, l'extinction de la misère, ils ne pensent plus qu'à s'enrichir eux-mêmes, souvent par la concossion et par le vol.

La monarchie du Comle de Paris repousse toute solidarité avec les exploiteurs du Peuple. Elle ne prend, avant son avenement, que les engagements qu'elle pourra tenir. Seulement, elle les tiendra. Honnête. elle sera impiloyable pour tous les dilapidateurs des deniers publics. Econome, elle mettra un terme au déficit de pos finances. Expérimentée, elle administrera avec sa-gesse la fortune de la France. En peu de temps, elle aura relevé toutes les branches de la richesse nationale, l'agriculture, le commerce et l'industrie au profit de tous

les travailleurs des villes et des campagnes.
Son Prince, versé, grâce à ses études quotidiennes durant un long exil, dans toutes les questions ouvrières, la guidera dans les voies de la vraie démocratie.

Simple, bienveillant, d'un lumineux bon sens, au courant de tous les besoins sociaux, passionné pour le progrès et pour le bien du Peuple, doué de toutes les qualités qui attirent et retiennent les cœurs, le Comte de Paris est bien le souverain qui convient à la France moderne. Son gouvernement

la solution nécessaire.

L'AFFAIRE DE PANAMA A LA CHAMBRE

L'émission de Panama n'ayant pas atteint 400,000 titres, le conseil d'administration de la Société du canal interocéanique la tient

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTURA

Course of the tracket of the tracket of the sales

" Si die a de en et men enterempit un

En attendant, il continuait à trouver fort équivoque la conduite de Bertrand Arpingard qui ne pouvait, étant donné le personnage, vouloir sérieusement se merier avec une femme sans fortune.

- Et à qui la faute, se disait Raoul, si elles sont pauvres ? à mon père, à nous, à notre famille du moins, à l'oncle Broc qui ne les a pas récompensées de leurs soins. C'était donc à moi de veiller sur elles, par un juste retour des choses. Mais, bélas! je suis empêché, et pour cause!

» Il faut que je sorte d'ici le plus tôt possible, mon pere ne peut pas me tenir bien longtemps rigueur, je vais lui donner les assurances les plus formelles que je me repens et que je veux decenir désormais...

Il sut interrompu encore dans sa méditation per le sieur Belin qui entra cérémonieusement et lui remit une carte de visite.

- On reçoit done ici ? - Parfaitement, monsieur, quand on a su se faire bien venir de l'administration que j'ai l'honneur de représenter en ce moment dans la sphère du service où vous êtes compris...

- Bien, bien, interrompit Raoul très intrigué en jetant les yeur sur la carte qui lui était appor-

ee. Il y lisait : M. Saint-Hubert, expert en écritures publiques et privées, passage Jouffroy.

Et au bas de ces noms et titres écrits d'une main splendide, ce mot négligé au crayon: Plumasson pour les amis.

- Saint-Hubert | Plumasson ! Ah ! oui, le marchand de plumes de Rennes! Ce pauvre Plumasson! ma foi! s'il vient pour m'emprunter cent sous, il tombe mal.

Manifester and XII a state the thing also

La surprise de Raoul Deschamps fut grande quand il vit enirer Plumasson ou pluiot M. Saint-Hubert; car il ne restait plus rien de feu Plumassoo, du moins dans le costume.

- Est-ce un têve ? - Non, cher monsieur Raoul, c'est bien moi Plumasson que vous voyez, moi qui vous cherche depuis trois jours.

- Et pourquoi cela ?

- Ob, mais, toute une affaire? Je vous avais perdu de vue depuis deux ans et c'est là tout le mal... Si j'avais eu votre adresse, vous évitiez tout ce qui vous est arrivé.

- Voos m'apportiez de quoi payer mes dettes?

- Hélas! le puis-je? malgré une prospérité apparente et l'envie que j'en ai bien sincèrement, cela n'est pas possible encore en ce moment; et le jour où je pourrai, certainement monsieur Deschamps se sera laissé fléchir et vous ne serez plus depuis longlemps à Clichy.

- J'allais lui écrire quand vous êtes arrivé; mais que me voulez-vous donc mon cher Plumesson? or tradult during the reprise to the

- Vous éclairer sur l'intrigue dont ;vous avez été victime de la part de M. Bertrand Arpingard.

- Quoi, vous savez!

- On m'a apporté pour soumettre à l'expertise un billet où l'on mettait en garde une certaine jeune fille contre un certain Bertrand Arpingard de voire connaissance et pour tout vous dire c'est Bertrand lui-même qui est venu.

- Eh! quoi! le billet est tombé entre ses mains? and the main the state of the

-- Vous l'ignoriez? mais alors le duel l

- Le duel a eu une toute autre cause : une querelle de jeu, suscitée par Bertrand, a'eilleurs. Le sort heureusement ne l'a pas favorisé et je lui ai donné un coup d'épée qu'en toute autre circonstance je regretterais profoadement.

- Meis vous n'ignorez pas qu'en le recevant il est tombé dans son propre piège.

- Comment cela?

- Oui, il avait avisé Mériot, le garde de commerce, de l'heure du duel; et Meriot devait vous apprétiender au corps avant l'affaire ; il est arrivé en retard.

- Ce n'est pas possible!

- Dame! refléchissez bien : M. Arpingard vous provoque sous un faux prétezie ; il vous attira hors de chez vous en organisant une affaire d'honneur ; vous voyez qu'il s'agit d'un plan parfaitement préparé et, qu'à part une erreur dans l'heure de l'arrestation et une blessure qui assurément n'était pes dans ses intentions, il est arrivé à ses flos, puisqu'il vous met dans l'impossibilité de veiller sur votre protégée.

Raoul Deschamps se mit à marcher avec àgilestion dens ta pièce où il était emprisonné. Tant de lacheté passait son loyal caractère. Il ne pouvait croire que Bertrand Arpingard eut en l'infâme pensée de le faire saisir pour se débarrasser de lui. Cependant tout le prouvait. Et cette charmante perite Cécile qui se trouvait mélée à cet imbroglio sans avoir rien fait pour cela que d'être gracieuse et benne et belle! Non, il était impossible que Bertrand Arpingard réussit ; il ne le méritait pas ; el, de plus, il venait de se distinguer par un acte méprisable qui devait tôt ou tard se payer.

Raoul se tourna vers Saint-Hubert; il completa les détails que la conversation n'avait fait qu'effleurer. Il montra une pleine conflance à l'excelpour nulle, conformément aux prescriptions de la circulaire de M. F. de Lesseps.

La chute du Panama jetterait une perturbation profonde dans la fortune nationale et constituerait un échec au grand renom de

Le ministère Floquet, au courant de la situation de la Compagnie Panama, des combinaisons jetées sur le tapis, entre l'administration et divers grands établissements financiers, avail arrêlé, dans un conseil extreordinaire tenu dans la matinée d'hier, les termes d'un projet de loi destiné à permettre à la Compagnie d'aboutir à une solution. Le projet ministériel accorde une prorogation de trois mois à la Compagnie pour les paiements dus aux créanciers. Les coupons des ections et des obligations resteraient impayés pendant ce temps. Le service seul des tirages continuerait. La Compagnie aurait ainsi la possibilité de trouver une combinaison de nature à essurer l'achèvement du canal. Le ministre des finances a demandé l'urgence et le renvoi immédiat aux bureaux de la Chambre.

Les débats se sont engagés aussitôt et n'ent pas tardé à prendre une tournure politique. C'était logique, cor il y a dans cette affaire des responsabilités qu'on ne saurait éluder. MM. Jumel, Goirand, Jaurès ont combattu l'e gence; mais leurs efforts tendaient surtout à dégager, aux yeux des électeurs, la responsabilité du parti républicain. MM. Peytral et Floquet ont demandé l'adoption du projet. Les intérêts de l'épargne française sont engagés en cette importante entreprise; il importe de permettre immédiatement à la Compagnie de trouver une combinaison qui sauvegarde les intérêts des capitalistes français et qui empêche cette grande entreprise nationale de som-

Il y avait une raison déterminante que le gouvernement n'e pas osé formuler à la tribune. C'eut été inutile. Chacun saveit pertinemment que le gouvernement avait le devoir impérieux de faciliter toutes mesures pour éviter la faillite de la Lie et que se dérober à ce devoir c'était se compromettre gravement aux yeux des centaines de mille d'électeurs intéressés à l'entreprise, M. Paul de Cassagnac a mis en relief ce devoir du gouvernement. Il a déclaré qu'il voterait et l'argence et tout projet qui faciliterait une combinaison de nature à sauvegarder les intérêts du million de mo testes, d'humbles obligataires que ruinerait la faillite de la Compagnie. Mais le député du Gers, a déclaré également que la rasponsabilité du gouvernement était gravement engagée, car il conpaissait l'état réel de l'entreprise et il avait pour devoir de ne pas dissimuler cet état au pays. Jamais, en effet, le gouvernement qui a fait saire une enquête approsondie par un ingénieur émérite n'a publié le rapport de M. Rousseau.

Le scrutin sur l'urgence et le renvoi de la proposition aux bureaux a réuni 333 députés contre 457 et 85 abstentions. La séance a ele levée et les bureaux ont procédé immédistement à la nomination de 22 commissaires. L'emission de Penema n'ayant pas

Quatre sont favorables au projet du gouvernement.

Deux se sont réservés. Seize sont hostiles.

Cinq membres de la droite font partie de cette commission.

UN SINGULIER ACHAT

Sous ce litre, nous lisons dans le Paris:

« Nous apprenons à l'instant une histoire tellement singulière que nous ne serions pas fâchés — quelque sûre que soit son origine, - de la voir démentie ou expliquée catégoriquement.

» Il pareîtrait qu'à la suite de l'incendie de Châtellerault, on aurait offert au ministère de la guerre, pour parer au ralentissement de la fabrication du fusil- Lebel, une usine de construction de wagons qui s'était fondés à Saint-Etienne au capital nominal de quatre millions dont 1,200,000 seulement avaient élé versés. Au bout de peu de temps, cet établissement fut en déconfiture et le liquidateur tenta de le vendre à l'Etat d'abord 300,000, puis 200,000 francs.

» Le directeur de la manufacture d'armes et le général Gras, dont personne ne niera la compétence, visitèrent l'usine et

conclurent au rejet de l'offre. » Le liquidateur vendit alors un certain nombre de machines outils aux usines de la région et offrit le reste à un industriel au prix de cent mille francs; celui-ci n'en voulut donner que la moitié, les choses treinaient en longueur, lorsque tout à coup on apprit que la direction de l'artillerie, contrairement au rapport qu'elle avait reçu, vensit de racheter l'asine au prix de treize cent mille francs.

s Si, comme nous le croyons, et nous y sommes d'autant plus portés que notre source est digne de toute foi et qu'un fait identique s'est déjà produit lors de l'acqui-sition du Splendide-Hôtel pour l'installation du Cercle militaire, les saits que nous venons de relater sont exacts, nous espérons que M. de Freyciuet n'hésitera pas à frapper severement l'officier responsable de ce... bizarre marché. »

LE CITOYEN COUSSE

Le sous-préset de Saint-Girons manifeste une violente hostilité contre tout ce qui est religieux; or, il est lui-même un ex-séminariste; et les journaux conservateurs de l'Ariège publient une pièce démontrant qu'il s'est servi de la soutane qu'il n'aveit plus le droit de porter, pour éviter de faire campagne contre les Allemands.

Il s'agit simplement d'un fait constaté par jugement du tribunal correctionnel de Lecloure (Gers), en date du 10 novembre 1875, et dont voici le dispositif principal:

« Attendu que Cousse, ayant cessé ses » études ecclésiastiques en novembre 1868. n'a point fait, depuis cette époque, la déclaration de cette cessation à l'autorité compétente, conformément à la loi, et

» que, grâce à cette freude, il est parvenu, » jusqu'au mois de novembre 1875, à se

soustraire à tout service militaire; que, notamment, il a echappe, pendant la guerre de 1870-1871, à tout recrutement militaire,

le condamne à cent francs d'amende et

» aux frais, elc. »

Les journaux conservateurs de l'Ariège viennent de servir cette pièce édifiante à leurs lecteurs, et ils demandent si on osera maintenir dans ses fonctions le citoyen indigne qui, pendant la guerre de 1870, se promenait de presbytère en presbytère, revêtu de nouveau de la soutane qu'il n'avait même plus le droit de porter, et à l'abri de laquelle il réussissait à éviler de faire campagne contre les Prussiens.

La question ne saurait faire doute, à notre avis. Non seulement le citoyen Cousse sera mainlenu dans ses fonctions, mais pour peu qu'il continue à perséculer les catholiques avec le même zèle, il sero avent peu nommé chevelier de la Légion d'honneur, avec cette mention: Services excep-

On sait du reste que la République n'est pas « bégueule » et qu'elle a pour les « flétris » des trésors d'indulgence.

ÉTRANGER

L'AGITATION OUVRIÈRE EN BELGIQUE

La situation créée en Belgique par les grèves qui viennent d'éclater lend à devenir assez inquiétante. Les journaux qui soutiennent les grévistes accusent naturellement le gouvernement de chercher à provoquer un conflit. La vérité est que le gouvernement fait simplement preuve de vigilance et d'énergie. En revanche, il n'est malheureusement pas douteux que les résolutions les plus violentes sont agitées dans les conseils que liennent les ouvriers en grève. Dans la réunion secrète tenue à Frameries, des discours très violents ont été prononcés. Tous les grévisles se sont ensuite rendus en bande à Cuesmes pour y tenir un second meeting. Des dégâts ont été commis à la Fosse-Cour-de-la-Groppe. La gendarmerie a dù intervenir et a opéré sept arrestations. D'autres bandes se sont rendues au Grand-Bouillon, à Paturages et ont jeté des pièces de bois dans les puits. Ces faits ont motivé trois nouvelles arrestations. Des renforts de gendarmerie ont dû être envoyés à Fraueries, Flenn et dans quelques autres leca-

Une Explosion à bord

Mercredi 12 décembre, à bord du cuirassé l'Amiral Duperré, qui faisait des exercices de tir à longue portée, au large du golfe Jouan, un canon de 34 centimètres a éclaté, tuant l'officier et 5 hommes qui servaient la pièce.

L'Amiral Duperré est un des cuirassés de 4er rang de l'escadre d'évolutions. Il est commandé par le capitaine de vaisseau Vivielle et a pour artillerie principale & canons

de 34 centimètres montés en tourelles-barbette, et 14 canons de 14 centimètres, montés dans la batterie. C'est un de ces canons de 34 centimètres qui a éclaté dans des conditions sur lesquelles il est difficile de faire autre chose que des conjectures. Cette pièce, du modèle 1878, était en acier, el, dans le tir qu'on effectuait au large du golfe Jouan, elle tireit à la charge de combat, c'est-à dire qu'elle était chargée d'un projectife de 120 kilos lancé au moyen de 2 gargousses pesont ensemble 117 kilos. Le canon pesait lui-même 48 tonnes.

Le nombre des victimes de ce triste acoident est de six, à savoir : l'enseigne de vaisseau de Nanteuil, un second-maître, un quartier-maitre et 3 matelots canonniers. Ces hommes formaient tout l'armement de

On remarquera que ce grave accident est le premier de l'espèce qui se soit produit dans notre marine depuis l'adoption des canons en scier.

Les télégrammes du golfe Jouan annoncent que l'Amiral-Duperre va continuer la compagne d'exercices et que le moral reste excellent à bord de ce bâtiment. Il rentrera à Toulon dans quelques jours pour remplacer le canon qui a éclaté.

Obsèques des victimes. - Les obsèques des victimes de l'Amiral Duperre ont eu lieu, jeudi, à Vallauris.

Le deuil était conduit par l'amiral Dupetit-Thouars, le contre-amiral de Varennes et le commandant Vivielle. Les officiers et sousofficiers de l'e cadre et toute la population de Vallauris suivaient le convoi. Les cercueils étaient recouverts du pavillon national et disparaissaient sous les couronnes et les fleurs.

Au cimetière, l'amiral Dupetit-Thouars a prononcé une touchante allocation.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

LES VIEUX SOLDATS ET LES PENSIONNES DE LA RÉPUBLIQUE

On se souvient de la belle et généreuse campagne que M. Paul Casimir Périer a soutenue depuis 1880 en feveur des vieux officiers et soldats.

Pendant huit ans, l'honorable député de la Seine-Inférieure a demandé que les soldats des armées de terre et de mer, retraités avant la loi du 5 août 1879, fussent admis aux bénéfices des tarifs de pensions établis par cette dernière charte. Enfin, il y a quinze jours, un amendement conforme fut, non sans peine, pris en considération.

Les intéressés s'empressent aussitôt de crier victoire. Les voilà donc au bout de leurs déceptions. Hélas! les malheureux complaient sans les pantalonnades de la gauche.

Mise au pied du mor, la même majorité qui trouve 9 millions pour les victimes du 2 Décembre et un million pour les blessés de Février, la même majorité qui pensionne

lent homme qui de son côté lui témoigneit tant d'intérêt. Il ne lui cacha rien, et Saint Hubert fut bientot au courant de tout depuis son emprisonnement de quelques heures dans l'appartement de Mme Cernay, jusqu'aux dernières émotions du due! avec Arpingard.

Une chose le frappa surfout dans le récit de Raoul, c'est que les dames Gernay, dont il s'agissait, fossent précisément les mêmes qui avaient ité oubliées par le testament de l'oncle Broc.

Il y avait là un rapprochement curieux des personnes et des choses et M. Saint-Hubert y reflehissait encore longlemps après avoir quitté Raoul, qui il avait offert tonte son activité et tout son lévouement.

A peine sut-il parti que Raoul écrivit à son père ans le sens qu'il avait résolu; il lui manifestait es regrets et promettait de ne plus faire de dettes l'avenir...

Cette lettre toucherait-elle M. Deschamps ? En attendant, Raoul restait à Clichy. AD STRAFFICED DR. TING

Copyright and to good IIIX Blestie chargesin

Mas Cernay et sa fille Cécile vaquaient aux soins a menege, quand on frappa à la porte. Un moneur bien mis demandait à leur parler pour resmmander une murra qui devait toucher tous les gors charitables.

Mme Cernay fit entrer l'étranger dans le petit

her delays deer in convergention already date worth,

salon; Mile Cécile n'était point de trop (il s'ag'ssait de charité), elle vint également.

Le sisiteur qui n'était autre que Saint-Hubert commença par un éloquent préambule sur le charité en général et il se présenta comme membre d'une association de bienfaisance: L'œuvre des petites prisons. Il parla à ce sujet de l'ancien rachat des caplifs et en de tels termes que Mme Cernay et sa fille trouvaient que ce Monsieur s'exprimait avec une suprême élégance; qu'elles ne purent que l'approuver.

- Ne croyez pas, ajoula M. Saint-Hubert, qu'il s'agisse de ces captifs durement frappés par les lois pour des délits ou des crimes Je ne saurais, je vous l'avoue, me dévouer jusqu'à recommander des hommes indignes de pitié. L'œuvre dont je suis le zélateur, est celle des prisonniers pour dettes que l'on retient à Clichy.

. Combien y en a-1-il, continua le zélateur improvisé, qui ne sont point incarcérés par leur faute! Ils n'ont manqué à aucun de leurs devoirs d'homme, et cependent comme ils n'ont pu payer leurs dettes, ils languissent privés de liberté; n'est-ce pas vraiment fâcheux! c'est en somme pour cus un double malheur.

- En effet, reprit Mme Cornay, bien des honnêtes gens peuvent se trouver dans ce cas.

- En effet ! reprit Cécile qui était la bonté meme purcous of as an era vision, a successful.

- Je pourrais citer des exemples ...

Les deux femmes deviorent attentives; qui dit exemples, dit anecdot s, celles-ci de plus somblaient devoir être touchantes.

- Un vieillard, commerçant, honnête et estimé toute sa vie, ne peut faire face à ses affaires. Il est enfermé à Clichy. La somme d'argent nécessaire pour le délivrer ne serait pas grosse. l'espère bien que les rersonnes qui se sont vouées à l'œuvre, sauront user d'activité cour empêcher cat infortuné de fioir sa vie en prison.

- Paurre homme! dirent en cheeur Mme et Mile

Et Cécile cherchait déjà dans sa poche la clef du petit secrétaire où elle mettait ses économies de jeune fille.

- Je pourrais encore en citer; et dix, plutôt qu'un; mais le plus malheureux de tous est un jeune homme que j'ai su là-bas; il n'est point, il est vrai, dans une des plus mauraises pièces de ce triste établissement, mais les circonstances qui l'ont privé de sa liberté sont vraiment cruelles.

Ce jeune homme, dont vous me permettrez de taire le nour, est un inventeur; il a feit une découverte superbe, mais it a été exploite si bien, qu'à l'âge de 26 ans, après avoir mangé ce que lui envoyait son père, un riche propriétaire de Bretagne, celui-ci s'est lassé et l'a abandonné à la veille même où il allait trouver, après un travail ardu, le

deraier secret de son invention. Maintenant il est à Clichy, triste, décourage, pâti par les labeurs.

- Pauvre jeune homme ! murmura Cécile.

- Plus à plaindre que vous ne penser, mademoiselle! reprit Saint-Hubert d'une voit attristée. Oui, bien à plaindre; car il voulait se marier; il aimait une jeune fille bonne et belle, attachée à ses devoirs et qui maint-nant est perdue pour lui...

- Si elle a du cœur, non! interrompit Mus prost - Henritana it, turbunite all

Sa mère lui jeta un regard pour réprimer la vivacité de cette franchise.

LA LANTERNE D'ARLEOUIN Illustrée, 10 centimes PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES. Bureaux à Tours, rue Richelieu, 13.

Sommaire du nº 403 (16 décembre 1888). A table d'hô e, La colè e de M. Calicot. Les comptes de la Chambre. Pauvre Floquet! La colique republicaine. Pauvres enfants! Une bonne histoire, etc.

L'ALMANACH D'ARLEQUIN POUR 1889

vient de paraître L'ALMANACH D'ARLEQUIN est sans contredit le plus amusant et le plus intéressant de tous les almanachs. Il est illustré de près de 100 jolis dessins d'actualité.

des repris de justice et qui rente des cilovens dont le nom ne figurait pas même sur les registres des naissances au moment du coup d'Etat, cette majorité désovone sans vergogue son premier vote et refuse aux vieux serviteurs de l'Etat l'argent qu'elle prodigue à des courtiers électoraux.

En bien! il est naturel et il est juste que de telles vilenies se payent. Ainsi que le dit

le poète,

Ce serait une erreur de croire que ces choses Finiront par des chants et des apothéoses; Certes, il viendra le rude et fatal châtiment. Et ce ne sera pas trop tôt.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur l'ensemble du projet de loi portant fixation du budget extraordinaire de la guerre pour l'exercice 1889 (adopté par 529 voix confre 8):

Ont voté pour : MM. Berger, Fairé, de la Bourdonnaye, Lacretelle, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

Nous avons annoncé que M. Defait, sous-intendant militaire de 2. classe dans la division de Constantine, a été désigné pour

Ajoutous que M. Thibaudier, sous-intendant midaire de 2º classe à Saumur, a (té désigné pour Versailles [4re classe].

L'Anjou annonce la mort de M. l'abbé Camide-Honoré Ledroit, ancien curé du Coudray-Macouari, décédé à Chalonnesour-Loire, le 10 décembre, dans sa 83°

THÉATRE DE SAUMUR

Comme le Mastre de Forges, la Comtesse Sarah, Serge Panine, et toutes les œuvres de Georges Ohnet, la Grande Marnière est marque, du sceau indélébile de l'art dans ce qu'il a de grandiose et de touchant à la fois. C'est toujours l'apothéose de la ferme volonté appuyée sur l'honneur et l'honnêteté qui a guidé l'auteur dans chacune de ses œuvres. La Grande Marnière, qui a été représentée jeudi sur notre scène, en offre un nouvel exemple. Bien que l'adaptation à la scène soit pour ce roman moins heureuse que ses devanciers, cette pièce n'en est pas moins un chef d'œuvre, dont l'auteur comptera parmi les gloires du siècle dans la littérature et le théâtre.

Les acteurs qui jouent la Grande Marnière dans cette tournée artistique en province, sont de ceux à qui on peut confier l'interprétation de pareils rôles. Leur talent est à l'épreuve, et les succès qu'ils obtienneut partout en sont la conséquence.

Parmi ces artistes, MM. Cayol et Mendasti (Carvajan père et fils), méritent tous les éloges. Dans la scène de la dernière et suprême explication qui a lieu dans le cabinet de Carvajan entre le père et le fils, ces deux artistes se sont surpassés et ont véritablement empoigné le public qui ne leur a pas menagé les applaudissements.

Matheureusement pour la direction, le public saumurois est resté sourd à l'appel et la salle était moitié pleine. Le froid intense qu'il faisait co soir-là aura dû être aussi spour quelque chose dans ce relâchement momentané. Espérons qu'une autre fois M. Chartier, le sympathique et intelligent impressario, sera plus heureux dans notre ville.

FONTEVRAULT. - La dame Doussard, proprietaire au hameau du Bois-Minet, commune de Fontevrault, se rendait chez elle, le 8 décembre, dans l'après-midi. Elle venait de quitter sa fille, épicière au bourg.

Quelques minutes sprès, un ensent qui passait sur la route trouva cette femme gisant à terre, et repliée sur elle-même; aussitôt il donna l'alarme dans le bourg.

M. l'abbé Thomas, vicaire de la paroisse, et un autre homme s'empressèrent de courir au secours de la malade. Quand ils arrivèrent, la veuve Doussard ne donnait plus signe de vie; toutefois ses membres conservaient encore de la chalenr. Ils la relevèrent et l'assirent en l'appuyant contre un talus, afin de lui permettre de reprendre plus facilement ses sens; mais ce fut inutilement. Quelques instants après, un médecia arrivait et constatait que la dame Doussard élait morte subitement d'une apopiexie sé-

Elle était âgée de 77 ans.

NANTES. - La famille de Nantevil et de Vanasay, de Nantes, a été bien malheureusement frappée par l'épouvantable accident dont l'enseigne de vaisseau de Nanteuil a été violime mercredi pendant les manœuvres de

tir du cuirassé Amiral-Duperre dans les eaux de Toulon.

M. de Nanteuil, officier de marine de grande espérance, est mort en soldat à son poste avec plusieurs des hommes qu'il commandait.

Il emporte les regrets de ses camarades et de lous ceux qui le connaissaient et appréciaient ses heureuses qualités.

INCIDENTS DE LA 5º REPRÉSENTATION DE Sigurd AU THEATRE DE NANTES

On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Une petite bande blanche sur l'effiche de Sigurd a produit, jeudi, des événements imprévus. Cette bande disait : « Par indisposition de M. Guillabert, M. Poitevin remplira le rôle de Hagen. » Sans nous arrêter à la sincérité plus ou moins réelle de cette petite phrase, racontons ce qui s'est passé: Les étudiants en médecine mécontents, paroll-il, que, contrairement à ses prédécesseurs, M. Poitevin ne leur ait pas accordé demi-place, se sont groupés au parterre et ont accueilli M. Poitevin par une bordée de sifflats des mieux nourris; naturellement le public a pris le confre-pied et applaudi à outrance.

» Si la leçon, que les étudiants, à tort ou à raison, voulaient donner à notre Directeur, s'était bornée là, nous n'en dirions rien; mais les siffiets ont continué et ont troublé complètement la représentation, ce qui est un tort. It en est résulté de véritables batailles, une pluie de trognons de pommes cuites et crues, et même un œuf cru tombé du Poulailler, qui n'a jamais mieux mérité son nom; enfin, toutes sortes de choses ont été jetées des galeries supérieures, sur les étudiants peut-être, mais aussi sur nombre de specialeurs parfaitement calmes; des injures variées, telles que : tas de carabins. charcutiers, fossoyeurs, etc., étaient fancées aussi des quatrièmes; celles-là, du moins, ne faisaient aucun mal aux gens tranquilles. Enfiu, la police, impuissante, a dû laisser ce tapage continuer jusqu'à minuit et demi, au grand détriment de l'œuvre de Reyer.

» Il y avait aufrefois dans le Cabier des charges un article interdisant aux Directeurs de paraître sur la scène. Cet article était très sage et devra être rétabli, car, après tout, un Directeur est un négociant et il peut y avoir contre lui des animosités dans lesquelles l'artiste n'entre pour rien. Si M. Poitevin jugeait M. Guillabert (basse de grand opéra) insuffisant dans le rôle de Hagen, que ne le faisait-il chanter par M. Neveu (basse d'opéra-comique), qui s'en serait certes aussi bien tiré que loi?

» M. Poitevin a, du reste, vaillamment tenu tête à l'orage et, s'il a paru gêné par bien des notes trop basses pour lui, il a du moins chanté juste, ce qui est un mérite assez rare chez les basses de grand opéra.»

VARIETES

DES MUSIQUES MILITAIRES

On a parlé beaucoup, ces derniers lemps, de la suppression ou de la modification des musiques militaires et cela a effrayé tous les amaleurs d'art vérilable; quelques-uns ont crié contre nes gouvernants, absolument comme si la chose eut été déjà faite, d'autres ont laxé cela d'impossible et ceux-ci avaient tort tout autant que les premiers.

Rien n'est impossible à notre époque de positivisme et de fièvres économiques : ce serait un malheur public et voilà tout.

J'ai dit un malheur public : aux yeux de bien des gens, ce que j'avance là sera une exagération, parce que, à première vue, l'importance des musiques militaires échap. pe, et que l'on néglige trop d'examiner leur rôle dans les mœurs actuelles ; or, c'est cette négligence de tous que j'essaierai de réparer pour tous, en recherchant par qui, de nos jours, sont représentés les arts, et ce que sont les sujets qui nous occupent parmi ces représentants.

Si, à Paris, tout est représenté en beau, dans la province il n'en est pas de même; certaines villes, il est vrai, possèdent quelques collections d'œuvres picturales, plastiques ou céramiques qui, bien qu'insuffisantes pour donner une haute et juste i tée de ce que sont les arts du dessin, n'en constituent pas moins un privilège pour ces villes trop peu nombreuses, helas! Les autres, moins fortanées, s'en liennent à leurs alcazars où, comme on le sait, l'art n'est qu'un prétexte à industrie; à leurs sociétés musicales civiles qui donnent un ou deux concerts par an (quand elles en donnent); enfin aux musiques militaires dont nous parlerons plus loin, et à leurs théâtres, mais quels théâtres !....

On a dit, et avec raison, que ce lieu était l'école du bon goût et du beau langage, mais on a oublié de rappeler qu'il pouvait être aussi tout le contraire; c'est pourtant le cas de presque toutes les scènes proviaciales où les drames les plus émouvants sont accueillis par des éclats de rire. On s'y sait trop au speciacle, on y devine trop l'acteur sous le personnage et cele, d'abord, parce que le grotesque, l'affectation dans le geste et dans l'intonation de cet acteur ont effacé l'expression vraie de la nature; ensuite, parce que les pièces qui s'y jouent : le Bossu, la Tour de Nesle et consorts sont des couvres toutes d'action où le rôle comique a une trop grande part, ce qui ne permet pas à l'émotion naissante de se développer et où l'on chercherait vainement un but moral autre que celui d'amuser. Plus de comédies sérieuses. Au lieu de cels, des facéties drôlatiques plus ou moins vraisemblables et bien menées, qui ont nom « vaudevilles » et qui sont loin de ressembler aux satires pleines de fine critique, de spirituelle raillerie qui portaient ce nom à l'origine. Plus d'opéras, à moins que l'on tienne pour tels la Mascotte, 10 Jour et la Nuit, Gillette de Narbonne et autres bouffonneries d'une moralité moins que douteuse et d'une valeur musicale très

Ainsi qu'on le voit, pas plus que les alcazars, pas plus que les sociétés civiles, le théâire n'est aple à satisfaire au besoin d'émotion artistique de nos âmes. Reste les musiques régimentaires qu'il serait, dit'on, question de supprimer, dans un but d'économie. Supprimer! mais alors que nous resterait il à nous, religieux d'art qui n'avons de foi qu'en lui, de culte que pour lui? D'où nous viendrait la connaissance des chefs-d'œuvre musicaux, cet acte inepte consommé? Où serait désormais la source des seines distractions pour les gens soucieux des bonnes mœurs et d'élévation morole? Qu'est-ce qui, ce dernier flambeau éteint, jetterait un peu de lumière dans leurs âmes? Serait-ce la lueur mourante de l'ert dramatique en décadence, le rayonnement affaibli des seux de la empitala, la phosphorescence maladire et névrosée de ces lieux de dépravation qui ont nom cafés concerts, qui pourraient y suffire?

Non, n'est-ce pas? | saviantes zen coc

Eh bien! done, pourquoi cette suppres-

Dans un but d'économie!

Ah! ce serait économiser d'une manière bien pratique que de jeter au tas des choses passées une institution indispensable! (La fin à lundi.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 décembre. Les transactions sent réduites à leur plus simple expression; toutefois nos rentes gardent une ferme attitude: 3 0/0, 83 10; 4 1/2 0/0, 103.82.

Le Crédit Foncier se negocie entre 1,365 et

1,367. Les obligations foncières et communales ont de bonnes demandes au comptant. Ces valeurs jostifient la faveur dont elles sont l'objet; les garaulies qui les entourent sont de premier ordre. La Société Générale se maintient saps effort aux

environs de 465.

La Banque d'Escompte est calme à 527.50.

On cote la Société de Dépôts et Comptes cou-

rants à 601.25.

La souscription de Panama n'ayant pas atteint 400,000 obligations, le paiement de tous les coupous et le remboursement des obligations sorties aux tirages sont provisoirement suspendus à partir du 14 décembre 1888.

L'amortissement des obligations de l'emprunt du 14 mars 1888, obligations pouvelles, 3º série. ainsi que le paiement des lots de l'emprunt du 26 juin 1888 garantis par un depôt de rentes françaises su Crenit Foncier, continueront à fonctionner. Le remboursement des rersements effectués en espèces ou coupans pour la souscription à l'émission du 12 courant est des à présent à la disposi-tion des souscripteurs sur la présentation des ré-

La Compagnie Transatlantique lermine à 575. Les actions de nos chemins de fir ont bien le-

Les obligations sont à leurs plus bauts cours.

Sûr du succès

Il fallait être sur d'officir un produit vraiment utile et efficace, bien réel comme prix et comme qualité, il sallait en un met être sûr du succès pour créer le Baume Victor, ce liniment souverain contre les douleurs. Et pourquoi ? Parce que celui qui a des douleurs ne veut pas et ne peut pas attendre, il demande à être soulagé immédiatement. Rt si le Baume Victor n'était pas recommandé par

la foule de gens qui loi doivent leur guérison, on n'en parlerait plus depuis longtemps. On peut même assirmer que M. Hartzog, le pharmacien spécialiste bien connu, n'aurait jamais osé l'office à sa nombreuse clientèle. — 2 sr. le flacon dans les charmacies.

Théâtre de Saumur Direction : JUSTIN NER

LUNDI 47 Decembre 4888

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de M. Ambroise Thomas.

TOURNÉES LITTÉRAIRES PARISIENNES LACLAINDIÈRE, Directeur.

MERCREDI 19 Décembre 1888 Avec le concours de

M. LACLAINDIÈRE, du Vaudeville; M. LAUGIER, de l'Odéon; M. BLANCHET, des Variétés; Mar Blanche JUNCK, des Variétés; Mmb Jane GARCIA, du Gymnase; Mile Madeleine VARNY, de l'Odéon. UNE SEULE REPRÉSENTATION

PEPA

Comédie en 3 actes, de M. Henri MEILHAG, de l'Académie Française, et de M. Louis CANDERAX.

On commencera par BE GARBOTUA. Comédie en 1 acte, de M. H. MEILEAG.

BOURSE DE PARIS

DU 14 DECEMBRE 1888.

MINES D'OR

COMPAGNIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES Capitaux augmentés, gros Revenus.

Demandez circulaire spéciale A. CHAUMIER ET Cie

18, rue Grange - Batelière, Paris.

Chédit Lyonnais AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30 TRAITE TOUTES LES OPERATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT:

Escompte et Recouvrement du Papier de Commerce sur la France et l'Etranger. Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de

Comptes de Dépôts productifs d'intérêt. Delivrance de Chèques, Mandais et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par

Arhais de monnaies et billets étrangers. Paiement immédiat et sans sucun frais de tous

Exécution des Ordres de bourse, au comptant à terme, à toutes les Bourses Françaises et Etrangère ..

Avances sur titres françois et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions. Régularisations de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Liberations, Echanges de litres, Transferts et Conversions, Rem-boursements de tous titres Français et Etrangers sortis à un tirage, Productious aux faillites, etc.

Avis. — L'Agence possète, pour la garde des titres et objets précieus, une installation toute spécisle, offiant toules les garanties possibles de sécu-

rité. L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune les litres ainsi déposés, et en cas de sorije d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les tilres sont constamment à la di-position du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir a prévenir d'avance.

Constipation, Bile, Glaires Maux d'Estomac Manque d'Appétit, Maux de Tête Etourdissements Douleurs, Rhumatismes

1 50 la bolte. — Dans toutes les Pharmacies.

Le VIN AROUD au Quinz, as Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CELOROSE, l'ANEMIE etl'APPAUVRISSEMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. TOUTES PHARMACIES

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Études de M° V. LE RAY, avouéà Saumur, rue du Marché-

Noir, nº 42. Et de Mº BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange.

Aux encheres publiques, Entre majeurs et mineure,

FORMANT Deux Maisons SE TENANT.

Propre à toute espèce de commerce, au centre des affaires, rue de la Comédie, nos 21 et 23, à Saumur.

L'Adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de Mo BRAG, notaire à Saumur, le mercredi 9 janvier 1889, à une heure de l'après midi.

Ledit immeuble, susceptible d'un loyer de trois mille france, sera mis aux epchères sur la mise à prix de Quarante mille francs,

S'adresser, pour renseignements :

4º A Mº V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir ;

2º A M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange. Pour insertion sommaire,

V. LE RAY.

Etude de Mº GAUTIER, notaire à Saumur.

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de Me GAUTIER, notzire,

Le DIMANCHE 23 Décembre 1888, à midi

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

Ayent appartenu à M. RAIMBAULT, Sur la mise à prix de 8,500 fr.

On pourra trailer, avant l'adjudition, en s'adressant à M' GAUTIER, . Toponal Blancaches

comited to what with we provide

Etude de Me GASNIER, successeur de Me Lorion de Barny, notaire à Angers, rue Saint-Denis.

A L'AMIABLE

142 hectares de Bois

UNE FERME De 14 hectares

Situes près Vihiers (Maine-et Loire

Très jolie situation. Pour tous renseignements; s'adresser audit M. GASNIER.

A VENDRE A L'AMIABLE LA MOITIÉ D'UN JARDIN

Situé à Saumur, quai de Limo-ges, n° 1, appartenant à M. Belgique, rue de la Visitation, 75, à Saumur. S'adresser, pour traiter, à M. BeL-

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul Gugnin, roe d'Alsace, 29.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888

LE SECOND RTAGE

D'UNE . MAISON Sise à Saumur, rue de la Comédie, nº 23,

Avec cave, mansardes et grenier. S'adresser, pour renseignements et treiter, à M. LE RAY, avoué à Sau-mur, rue du Marché-Noir, nº 12.

CIDRES

De Bretague et de Normandie

Mme ROUSSEAU prévient sa nombreuse clienté'e qu'on lui envoie des pourmes à cière des meilleures contrees de Bretagne et de Norman-

Désormais, elle fera fabriq er el'e-même le cidre qu'elle livre à la con-sommation, rue de Rouen, nº 21. Le prix est toujours de 30 fr.

On trouvera anssi des cidres de 1er choix pour mettre en bouteilles.

GRAINS ET FOURRAGES L. BRUNET

23, rue de la Petite-Bilange.

Livraison à domicile par n'importe quel'e quantité et à des prix très bon marché.

Prix spécial pour l'année.

QUINCAILLERIE

5, rue d'Orleans

SAUNITURE

Cuisinières; poëles; Salamandres à feu visible; Bourrelets pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

A VENDRE ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS Pour emballage. S'adresser au bureau du journal.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. Henri EICHE a l'houneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

IMPRIMERIE PAUL GODET 4, PLACE DU MARCHE-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits..... - bristol - anglaises et bâtarde.... Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. el 3 50 taille-douce..... 4 »

Cartes devil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure. Poste: 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

EPICERIE PARISIENNE

Mon IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÊRE extra..... le demî kilog. » 93 GRUYÈRE Emmenthal Suisse, 7 1 20 ROQUEFORT (société des Caves). 7 1 60 Véritable BRIE, première qualité, » 140 CAMEMBERT..... la pièce » 60 CAMEMBERT, première qualité

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIBUX. Succ.

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le 60 3

DARDS GRILLES

Escomple 3 0/0 sur 2 kil, 500.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHIMITED FER

DE L'ETAT

GARES

PARIS - SAUMUR - BORDEAUX BORDEAUX - SAUMUR - PARIS Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin matin matin soir soir f avis matin matin matin soir matin soir soir Bordeaux. . 1 30 4 15 8 21 9 59 2 03 4 55 9 06 10 31 2 38 5 18 9 41 2 46 5 22 9 49 9 32 10 20 5 5 51 6 ± 5 13 6 ±3 Thouars. . , 6 38 7 18 7 27 7 34 Mixte Montreuil 9 35 Brézé-s.-Cyr 9 55 Chacé-Varr. 10 07 Nantilly (arr) 10 13 S A U M U R (Etat) (arr). 10 22 (dép.) Nantilly (dép.) S A U M U R (Orl.) (arr.). (dép.) 13 59 9 41 9 49 9 55 2 51 '5 81 1 1 1 1 1 B 8 30 8 34 7 45 matin 7 25 11 25 7 38 11 36 3 02 5 42 10 08 2 61 5 20 2 53 5 33 1 our Mine (Etat) (arr.) . 12 51 (dép.). Nantilly (dép) 10 58 4 13 8 30 4 25 8 43 4 31 8 49 4 39 8 56 4 59 9 8 5 33 9 88 4 25 4 31 4 39 4 59 11 5 8 10 Vivy 7 3 7 9 Chace-Varr .. A DEPLY Brézé s.-Cyr. 7 17 7 29 8 Vernantes . 9 7 4 59 2 34 5 33 4 24 7 59 6 28 11 05 Montreuil... Linières-Bou-11 57 3 58 Thouars . . Noyant Meon. Chat.-d-Loir. 1774 4 83 10 97 6 14 2 3 9 62 4 54 Chartres . . Bordeaux. . 3 2± 5 10 SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

Mixte Omn. Mixte matin soir. soir. 7 43 4 34 9 5 8 10 4 56 9 45 8 10 4 56 9 45 9 04 7 06 10 36 SAUMUR - BOURGUEIL Omn. Omn. Omn. matin so'r soir matin soir soir

7 46 12 48 4 31 8 56 3 10 6 48

croil and tous maye.

POITIERS MONTREUIL DOUE ANGERS Mixte Marc. Omn. Mixte Mixte matin matin soir soir.

Poitiers . . . 6 5 6 45 12 50
Moncontour . . 7 41 13 49 2 27
Loudun . . 8 42 1 46 3 4
Montreuil (a) 9 21 3 24 4 38
— (dép.). 9 29 4 2¢ 5 3
le Vaudelnay 9 40 4 46 5 10
Baugé . . . 9 50 5 30 5 19
Doué . . . 9 57 6 16 5 26
Martigné . 10 17 7 5 5 46
Angers . . 11 45 9 50 7 10 9 24 10 9 ANGERS DOUE MONTREUIL POFFIERS

Omn. Mixte Marc. Omn. Omn. matin matin matin matin matin matin 7 30 11 48 5 57 8 26 11 1 13 7 42 8 57 11 54 1 37 8 12 9 07 12 16 1 44 8 21 9 16 12 34 1 54 8 31 9 26 13 48 2 01 8 11 4 40 6 1 6 24 Martigné. . . Doué . . . 6 24 8 57 11 54 1 37 8 12
Baugé . . . 6 30 9 07 12 16 1 44 8 21
le Vaudelnay . 6 37 9 16 12 34 1 54 8 31
Montreuil(a) . 6 46 9 26 12 48 201 8 41
Loudun . . 8 24 4 14 3 10 13
Moncontour . 8 55 6 8 3 29 10 48
Poitiers . . . 10 33 10 46 5 12 16
matin soir soir matin Doue . . .

LIGNE D'ORLEANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS Direc Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. | matin | matin | soir | soir | soir | soir | 7 S5 3 10 7 35 soir soir 5 35 9 35 6 16 10 01 10 45 6 10 8 40 12 07 matin matin matin matin matin soir 2 19 6 30 8 44 11 19 2 57 2 52 7 10 9 09 11 58 3 42 2 52 7 10 9 09 11 58 3 42 x 7 19 9 17 12 07 3 52 x 7 26 2 12 14 3 59 1 7 33 , 12 21 4 07 3 22 7 46 9 33 12 34 4 20 3 27 7 52 9 37 12 38 4 31 x 8 65 9 48 12 51 4 45 3 52 8 20 9 57 1 03 5 01 4 26 8 59 10 19 1 40 5 46 5 05 9 42 11 05 2 23 6 35 0 39 8 2 35 8 6 25 6 39 6 39 3 6 52 10 24 7 9 10 30 7 13 8 7 29 16 30 Les Rosiers . . . St-Clément . . . Langeais. . . . Tours.. . arr. Paris. . . arr., 10 39 matin matin soir soir matin matin matin

PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES Expr. Omn. Omn. Omn. Expr. Omn. Direct mixte soir soir matin matin matin soir | Soir | Soir | Soir | Matin | 9 10 12 soir soir 5 25 8 47 6 08 9 32 4 9 6 43 10 11 6 54 10 23 4 04 7 06 10 36 7 12 10 42 7 25 9 7 39 2 Paris. Langeals Port-Boulet. . . . St-Clément... Les Rosiers... La Ménitré. . .

SAUMUR - LA FLECHE

matin 5 30 5 43 5 50 6 08 6 23 6 40 6 54 soir | 1 18 1 37 1 58 2 20 2 46 3 14 Vivy Longué . . . Jumelles . . . Baugé . . .

8 20 12 18 4 55 8 30 12 30 5 05 9 04 1 08 7 06

Angers. . arr.. Nantes. . arr..